

Cérémonie des engagements Avance au large

Date : Vers le mois de novembre, décembre pour pouvoir suivre les jeunes pendant le reste de l'année.

Deux moments sont possibles :

- soit pendant la messe dominicale, après l'homélie
- soit à juste avant la fin d'une rencontre AAL, en invitant particulièrement les parents à venir un peu en avance pour y assister.

Déroulé de la cérémonie :

Inviter les jeunes qui désirent prendre l'engagement d'Avance au Large à s'avancer au pied de l'autel.

« Chers amis, vous avez choisi de rejoindre Avance au Large et nous nous en réjouissons. Vous souhaitez aujourd'hui concrétiser cette démarche en vous engageant (ou en vous réengageant) à tout mettre en œuvre pour progresser dans la charte d'Avance au large. »

Les jeunes s'engagent, chacun dans la ou les étapes de leur choix. Ils peuvent introduire par quelque chose comme « avec l'aide la Vierge Marie et des saints du ciel, je m'engage à faire de mon mieux pour ... »

Le prêtre : « je vous invite à dire maintenant tous ensemble la prière d'AAL ».

Attention à la spécificité garçon/fille au milieu de la prière.

Pour conclure,

le prêtre prononce une bénédiction comme il l'entend ou bien par exemple une triple bénédiction (en demandant aux jeunes de répondre par Amen) :

"Seigneur de tendresse et de pitié, toi qui connaît le secret des cœurs, regarde le désir de chacun de ces jeunes de faire un pas de plus dans la foi pour mieux te connaître et t'aimer: protège cet engagement, et daigne le faire fructifier". Amen

ou

"Seigneur, donne à chacun de ces jeunes la force de la fidélité, donne leur de ne jamais se décourager et de toujours compter sur Ta Miséricorde pour se relever lorsque cela sera nécessaire". Amen

ou

"Seigneur, nous te le demandons humblement: donne à ces jeunes d'être des témoins de leur foi et de leur engagement là où ils vivent au quotidien: que leur rayonnement soit source de joie et de paix auprès de leur entourage". Amen